



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 1 de 3

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

| | | |
|----------------------|--------------------------------|--|
| Produit: | SEAL CURE/18 (VOC) | Numéro d'identification : 3582-000 |
| Fabricant: | W. R. MEADOWS OF CANADA | Adresse: 21 Streambank Avenue Sherwood Park, AB T8H 1N1 |
| Téléphone: | (780) 400-1772 | En cas d'urgence, faites le (800) 424-9300 (CHEMTRAC) |
| Date de la révision: | 09-09-2025 | |
| Utilisation: | Agent de scellement pour béton | |

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES ET LIMITES D'EXPOSITION

| SIMDUT | RISQUES | | | | |
|------------------------|--|--|--|--|--|
| Santé 1 | DANGER! | | | | |
| Inflammabilité 3 | Liquide et vapeurs très inflammables. (Catégorie 2) | | | | |
| Reactivité 0 | Nocif si inhalé. (Catégorie 4) | | | | |
| Protection personnelle | L'exposition prolongée ou répétée peut causer des lésions des organes. (Catégorie 2) Cause une irritation de la peau. (Catégorie 2) Cause une grave irritation des yeux. (Catégorie 2A) Peut être fatal si ingéré ou introduit dans les voies aériennes. (Catégorie 1) | | | | |
| | PRÉCAUTIONS Garder le contenant fermé en dehors de son utilisation. Éviter le contact direct et l'inhalation des vapeurs Entreposer dans un endroit bien ventilé. Éviter les sources d'inflammations. Porter un équipement de protection personnelle approprié Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé | | | | |

SECTION 3: COMPOSANTS DANGEREUX

| Nom du produit chimique: | Numéro CAS | % en poids | SARA | Pression de vapeur (mm Hg@25°C) | LEI (@25°C) |
|---------------------------|------------|------------|------|---------------------------------|-------------|
| 1. Acétone | 67-64-1 | 25 à 30 | Non | 24 kPa | 2.6 |
| 2. Xylène | 1330-20-7 | 5 à 10 | Oui | 6.72 | 0.9 |
| 3. Carbonate de propylène | 108-32-7 | 1 à 5 | Non | 0,06 hPa | 1.8 |
| 4. Acétate de ter-butyle | 540-88-5 | 15 à 20 | Non | 53 hPa | 1.7 |
| 5. Carbonate de diméthyle | 616-38-6 | 15 à 20 | Non | 53 mbar | 4.22 |

D'après les exigences rapportées dans la Section 313 du titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1966 (SARA) et 40 CFR Partie 372, les produits chimiques enregistrés dans la liste 313 (40 CFR Partie 373.65) sont identifiés sous l'entête « SARA 313 ». NE: Non établi

SECTION 4: MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX: Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, déplacer la victime de la source d'exposition à l'air pur. Rincer les yeux à l'eau durant 15 minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU: Laver les zones affectées avec de l'eau et un savon doux; retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

INHALATION: Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si des difficultés respiratoires apparaissent, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié.

INGESTION: Diluer avec un liquide à moins que la victime ne soit inconsciente ou très somnolente. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête en dessous des hanches pour empêcher l'aspiration par les poumons. Faire un suivi médical immédiatement.

SECTION 5: RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

POINT ÉCLAIR: -20 °C (Acétone)

MOYENS D'EXTINCTION: Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone et poudre chimique.

RISQUE CHIMIQUE ET D'INCENDIE: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète.

PRÉCAUTIONS/EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Éviter d'inhaler la fumée. L'équipement de protection personnelle devrait inclure un casque, un écran facial, une tenue de feu, des gants, des bottes de caoutchouc et un respirateur autonome à pression positive approuvé NIOSH.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de préparation: 9/09/25

Page 2 de 3

3582-000

SECTION 6: MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PROCÉDURE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT: Éviter le contact direct. Retenir et contenir le produit. Enlever la source de déversement si cela est sécuritaire. Évacuer le personnel non essentiel de la zone. Enlever ou éteindre les sources d'inflammation. Une mousse abat-vapeur peut être employée pour réduire la formation de vapeurs. Absorber avec un absorbant ininflammable et placer dans des contenants scellés pour élimination. Contenir l'écoulement et empêcher l'entrée dans les canalisations , les égouts, etc. Utiliser des outils antidéflagrants pour ramasser le produit déversé ainsi que l'absorbant contaminé.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANIPULATION SÉCURITAIRES: Éviter le contact direct. Utiliser une mise à la terre adéquate lors du transvasement.

ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE: Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation. Garder loin des sources d'inflammation.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

| Nom du produit chimique: | OSHA | | | | ACGIH | | | |
|---------------------------|----------|-------------|----------|------|---------|------------|---------|------|
| | LEP | LEP/PLAFOND | LEP/LECT | PEAU | VS | VS/PLAFOND | VS/LECT | PEAU |
| 1. Acétone | 1000 ppm | NE | NE | Oui | 500 ppm | NE | 750 ppm | Oui |
| 2. Xylène | 100 ppm | NE | NE | NE | 100 ppm | NE | 150 ppm | NE |
| 3. Carbonate de propylène | NE | NE | NE | NE | NE | NE | NE | NE |
| 4. Acétate de ter-butyle | 200 ppm | NE | NE | NE | NE | 50 ppm | 150 ppm | NE |
| 5. Carbonate de diméthyle | NE | NE | NE | NE | NE | NE | NE | NE |

SÉCURITÉ INTÉGRÉE: Utiliser avec une ventilation appropriée et un équipement antidéflagrant. *NE: Non établi*

EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Lunettes de sécurité, gants résistant aux produits chimiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | |
|---------------------------------------|--|---------------------------------------|
| POINT D'ÉBULLITION: NE | DENSITÉ DE VAPEUR: >1 (AIR=1) | % VOLATILE EN VOLUME: NE |
| VITESSE D'ÉVAPORATION: I <1 (Ether=1) | pH: SO | % VOLATILE EN POIDS: 83 |
| POIDS PAR GALLON: 7,69 | ASPECT DU PRODUIT: Liquide clair | TENEUR EN COV: 350 g/L |
| ODEUR: Solvant | SEUIL DE L'ODEUR: ND | POINT DE FUSION ET DE CONGÉLATION: ND |
| POINT ÉCLAIR: Voir Section 5 | INFLAMMABILITÉ: ND | LEI/LES: ND |
| PRESSION DE VAPEUR: ND | DENSITÉ RELATIVE: ND | SOLUBILITÉ: ND |
| COEFFICIENT DE PARTITION: ND | TEMPÉRATURE D'AUTOIGNITION: ND | TEMPÉRATURE de DÉCOMPOSITION: ND |
| VISCOSITÉ: ND | <i>NE: Non établi SO: Sans objet ND: Non déterminé</i> | |

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.

CONDITIONS ET PRODUITS À ÉVITER: Électricité statique, chaleur, étincelles, flammes nues et oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète.

SECTION 11: TOXICITÉ

CONTACT AVEC LES YEUX: Le contact direct peut causer une irritation légère à modérée. Les vapeurs du produit peuvent aussi causer une irritation.

CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact direct peut causer une légère irritation. Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation/dermatite.

INHALATION: L'exposition peut créer une irritation du nez, de la gorge, des voies respiratoires et d'autres muqueuses. L'exposition à des concentrations de vapeurs excessives peut causer des signes de dépression transitoire du système nerveux central (migraines, somnolence, perte de coordination et fatigue). La surexposition professionnelle répétée ou prolongée peut causer des lésions permanentes potentiellement fatales.

INGESTION: Ce produit est présumément faiblement toxique. En cas d'ingestion ou d'aspiration par les poumons, de graves lésions des poumons peuvent apparaître. L'ingestion de quantités excessives peut causer des symptômes de dépression du système nerveux central.

SIGNES AND SYMPTÔMES: Symptômes d'irritation des yeux: douleur, larmoiement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau: rougeur, éruption et enflure. Symptômes d'irritation gastrointestinale: douleur abdominale, vomissements et diarrhée. Symptômes d'irritation respiratoire: écoulement nasal, mal de gorge, toux, malaise dans la poitrine, souffle court, fonction respiratoire réduite et symptômes de dépression du système nerveux central.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Les problèmes pré-existants de la peau, des poumons, du foie, des reins, du système nerveux central ainsi que ceux reliés à la fonction reproductive chez l'homme, à l'immunité ou à l'audition peuvent être aggravés suite à l'exposition à ce produit.

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ: L'exposition prolongée/répétée peut affecter le système nerveux central. Des études sur l'animal ont montré un danger pour le foetus. L'effet chez l'humain n'est pas établi. Organes cibles: reins, foie, rate, surrénales, poumons, systèmes nerveux central et cardiovasculaire.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

| | | |
|--------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|
| ECOTOXICITÉ: NE | DEGRADABILITÉ: NE | POTENTIEL DE BIOACCUMULATION: NE |
| MOBILITÉ DANS LE SOL: NE | AUTRES EFFETS NUISIBLES: Aucun connu | <i>NE: Non établi</i> |

SECTION 13: ÉLIMINATION DES DÉCHETS

ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Ce produit est considéré comme un déchet dangereux. Approprié pour l'incinération et le mélange de carburants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de préparation: 9/09/25

Page 3 de 3

3582-000

SECTION 14: TRANSPORT

PRODUITS DANGEREUX/NON DANGEREUX: Dangereux.

NUMÉRO ONU: 1866

CLASSE DE RISQUES: 3

GROUPE D'EMBALLAGE: II

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DE L'ONU: SC Résine en solution

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Toxique pour les organismes aquatiques. Peut causer des effets néfastes à long terme dans les environnements aquatiques

INFORMATION SUR TRANSPORT EN VRAC: Sans objet; le produit n'est pas expédié en vrac.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES: Garder les contenants fermés. Éviter les sources d'inflammation.

SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

AUTRES RÉGLEMENTATIONS: Aucune.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

DATE DE LA PRÉPARATION: 09-09-2025

PREPARÉ PAR: Dave Carey

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

|

